

LAMPERTHEIM

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°9 DÉCEMBRE 2005

CHANTIER
**SALLE
POLYVALENTE**
PLACE AUX
BULLDOZERS !

ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENT :
**L'AFFAIRE
DE TOUS**

EXPOSITION

**IL Y A
100 ANS**

**Bonne et Heureuse
Année !**

KALÉIDOSCOPE

L'ACTUALITÉ DES

SIX DERNIERS MOIS D'UN SEUL COUP D'ŒIL

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

- 4 Travaux salle polyvalente
Environnement / Site
- 6 Espace Jeune
Harmonie
- 8 Voirie et circulation
Ravalement de façades
- 10 PLU
Garderie Bidibulle
- 11 Quartier gare / Marché
Calendrier manifestations
- 12 Mamema
État civil
- 14 Séniors
État civil (suite)

JUILLET



Concours des maisons fleuries :
félicitations aux mains vertes !

AOÛT



Nous terminons notre programme d'installation et de rénovation des aires de jeux, celle-ci s'adresse aux tout-petits.

OCTOBRE



Sur le chantier de la salle polyvalente les bulldozers ouvrent la danse : c'est parti pour une longue année de travaux.

NOVEMBRE



Le concert organisé par la toute nouvelle association œuvrant pour la restauration de l'orgue classé de l'église catholique.

DÉCEMBRE



Saint-Nicolas,
patron des écoliers.

SEPTEMBRE



Sous la baguette magique d'Anita Hermann,
les personnages s'animent.

KALÉIDOSCOPE — 2

- 16 Grands anniversaires
- 17 Noël : Dieu parmi nous !
La pétanque à Lampertheim
- 18 Engagement :
L'affaire de tous
- 19 Maisons fleuries
Chasse communale
- 20 Dans nos écoles
- 21 Le village
- 22 Souris verte
Bibliothèque
- 24 À quelle heure
est-il midi ?
- 25 BCL : ouvert pendant les
travaux / Club Féminin
- 26 Portrait : Théo Sauer
- 27 Les décisions municipales
Encombrants
- 28 Artiste : Françoise
Colobert-Leuenberger

Chers amis

L'année 2005 s'achève déjà et je ne cesse de m'étonner que, si pour ma part le temps passe trop vite, pour d'autres il semble que rien ne presse.

Ainsi, les délais incroyablement longs qui s'écoulent avant que les opérations structurantes que nous souhaitons ensemble mettre en œuvre ne voient le jour, me surprennent désagréablement.

Ce ne sont pas uniquement la complexité administrative et la multiplicité des interlocuteurs qui sont à incriminer, mais également une tendance générale à fuir responsabilité et prise de décision.

Il semble que tout le monde hésite à assumer le moindre risque.

Il revient par conséquent le plus souvent à l'élu local le plus proche du terrain, donc du projet, de lutter pour qu'à tout instant bon sens et détermination priment sur les nombreuses tracasseries administratives.

Ceci vaudra notamment pour la future piste cyclable vers la zone commerciale et le canal, les aménagements de voirie, les questions relatives à l'urbanisation de notre village et de façon générale l'ensemble des dossiers que nous gérons au quotidien.

À la lumière de vos réactions très positives, cette politique volontariste semble porter ses fruits et ce, je tiens à le souligner, sans qu'il soit porté atteinte à l'équilibre de nos finances communales.

Je souhaite que nous demeurions convaincus que nous avons tous, à notre niveau, le pouvoir d'agir et de modifier le cours des choses en réalisant nos projets.

Nous espérons ainsi donner corps au lien social, et à nos enfants confiance en l'avenir.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble de l'équipe municipale de très heureuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une merveilleuse année 2006.



Le Bulletin de Lampertheim est édité par la Commune de Lampertheim • Directeur de la publication : Sophie Rohfritsch • Comité de rédaction : A. Poinsignon • Les textes fournis par les associations sont sous la responsabilité de leurs auteurs • Conception et réalisation : Soferic • Impression : Cereja • ISSN : 1627 - 5675 • Date de parution : décembre 2005 • Tous droits réservés.

PREMIERS COUPS DE PELLETEUSES...

Ces derniers mois, vous n'avez pas pu ne pas remarquer le regain d'activités autour de la salle polyvalente. Enfin, le chantier a démarré ...



VIE LOCALE — 4

Ceci est l'aboutissement de nombreux mois de travail de l'équipe municipale pour résoudre tous les problèmes divers et variés que peut rencontrer l'élaboration d'un tel projet dont la réalisation devra répondre aux attentes et aux besoins actuels mais aussi futurs des habitants de la commune. Le coût de l'opération est de 2 millions d'euros.

Au cours de cette phase, la Municipalité a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet d'architecture Archetype chargé de la réalisation du projet, et a mis l'accent sur l'utilisation de matériaux entrant dans le cadre du développement durable. Ainsi par exemple, un chauffage solaire sera installé pour la production d'eau chaude. Le bois sera également très présent sur cette réalisation. La salle des fêtes a été orientée de telle

manière à ce qu'elle bénéficie au maximum de la chaleur des rayons du soleil mais par ailleurs de telle manière à ce qu'aucune climatisation ne soit nécessaire aux heures les plus chaudes de l'été.

Le permis de construire a été accordé le 26 avril 2005. Pour des raisons de commodité et afin de perturber le moins possible les activités des associations pendant la période estivale, il a été décidé de ne commencer les travaux qu'en automne, après la journée vide-grenier et la soirée rossbeef du Football Club.

Les travaux se feront en 3 phases successives :

- Phase 1 : Construction de la salle des fêtes (octobre 05 à mai 06)
- Phase 2 : Réhabilitation de la salle polyvalente (mars 06 à juillet 06)
- Phase 3 : Réaménagement du parking (mai 06 à septembre 06)

Avant le « vrai » démarrage des travaux, un bon mois a été consacré à la préparation du chantier (mise en place de barrières de protection, de la grue, déplacement des réseaux VRD et autres se trouvant sous l'emprise de la future salle des fêtes, etc.).

Par ailleurs, la Municipalité a tout mis en œuvre pour que, pendant la durée des travaux,



l'ensemble des associations utilisant la salle polyvalente puisse continuer à exercer ses activités avec le moins de nuisances possibles. Pour ce faire, la salle polyvalente a été « isolée » du reste du chantier pour une sécurité maximale. Cela entraîne un surcoût que la Municipalité assume volontiers afin de ne pas perturber le bon déroulement des activités pendant la durée de l'opération.

PREMIERE PHASE : LA SALLE DES FÊTES

Les travaux de la salle de fêtes sont en cours depuis fin octobre et dureront environ 7 mois. Cet espace situé à l'avant de la salle polyvalente aura une superficie de 268 m² et une capacité d'accueil de 150 à 200 personnes.



Ce nouvel espace à destination « festive » permettra d'organiser des réunions, des fêtes, des expositions, des représentations théâtrales, des concerts, des séances cinéma, etc. sans perturber la pratique des sports qui continuera à se dérouler dans la salle polyvalente à destination « sportive ».

Les habitants de Lampertheim seront prioritaires pour y organiser leurs fêtes de famille ou autres festivités.



Dès que les travaux seront assez avancés, la Municipalité a l'intention d'organiser une « visite de chantier » pour toutes les personnes intéressées.

En attendant nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution du chantier dans les prochains bulletins municipaux, ainsi que sur le site internet de la mairie et sur TVCS.

Affaire à suivre... ■

Progressivement nous renouvelons les candélabres améliorant ainsi la qualité de l'éclairage public, tout en essayant de maîtriser au plus juste la consommation électrique. La facture énergétique du village est lourde (chauffage et éclairage des bâtiments administratifs, culturels, sportifs, scolaires, associatifs, éclairage public ...)

Nous agissons donc certes par souci d'économie, mais nous nous engageons surtout dans une action de protection de l'environnement. Au fur et à mesure de leur renouvellement, nous avons décidé d'équiper nos candélabres d'ampoules au sodium qui fonctionnent en utilisant 30% d'énergie en moins. De même nous avons opté pour l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau de la salle polyvalente ■

VIE LOCALE — 5

SITE INTERNET

Le site Internet a fait peau neuve ! En dehors des informations habituelles vous pourrez y trouver une nouvelle rubrique « à votre service » avec de nombreux liens : télédéclarations, formulaires à télécharger, guides et adresses pratiques.

La fréquentation de notre page est d'environ 2300 utilisateurs par mois. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez y figurer. Merci de votre visite et à bientôt en ligne ■





Séjour en Corse



Ce séjour au camping Amarina leur a également permis de rencontrer des jeunes issus d'autres régions.

En juillet, l'Espace Jeunes avait proposé diverses animations grâce à l'aide de Yolaine (emploi saisonnier) Les jeunes ont également organisé plusieurs activités :

- soirée Karaoké ;
- crêpes partie ;
- nuit à l'Espace Jeunes ;
- Tour de France (nous sommes allés encourager les coureurs au col de la Schlucht) ;
- soirée barbecue.

L'été à peine terminé, les jeunes se sont concertés pour financer en partie

le séjour d'hiver au ski qui se déroulera dans les Dolomites en février prochain :

- distribution de l'Info + sur la commune ;
- vente de sapins de Noël (dont une partie des bénéfiques sera reversée à l'association Katiali pour permettre d'acheter du matériel scolaire) ;
- ensachage à Cora (en partenariat avec la Croix Rouge pour l'opération des sans abris menée chaque hiver).

Les adolescents se retrouvent déjà pour préparer, dès le retour des beaux jours, actions et événements festifs.

Pour tous renseignements :

Cyril Bour, service animation jeunesse
Mairie de Lampertheim, 03 88 20 12 69.

Horaires d'ouverture de l'espace jeunes :

Mardi de 17h à 19h (sur projet)

Vendredi de 17h à 19h (sur projet)

Mercredi et samedi de 14h à 18h accueil libre

Dès début 2006, ouverture 1 dimanche par mois (sur proposition des jeunes) ■



Tour de France

DES NOUVELLES DE L'ESPACE JEUNE



Après avoir monté diverses opérations d'autofinancement (lavage de voitures, nettoyage de forêt, séance de cinéma en plein air, tenue de la buvette à la fête de l'été

de l'OMSCAL à Mundolsheim...), seize membres de l'Espace Jeune de la commune sont partis à la découverte de l'île Rousse en Haute Corse durant les deux premières semaines d'août.



Karaoké

Au programme de ce séjour organisé avec l'Espace Jeunes de Mundolsheim :

- Visite de la ville de Calvi
 - Baptême de plongée
 - Randonnée avec un guide local dans la région d'Algajola
 - Soirée dansante sur la plage
 - Activités nautiques diverses
- Hébergés en bungalows toilés, les jeunes ont défini et confectionné leurs repas et ont géré la vie quotidienne et collective... quelques réticences pour la corvée de vaisselle tout de même !



HARMONIE

La société de musique de Mundolsheim participe régulièrement aux cérémonies du souvenir de la commune de Lampertheim.

La musique est un moyen de communication universel entre les gens, les peuples, un moment de rencontre pour partager une passion.

Les habitants de Lampertheim et environs, jeunes et moins jeunes, qui cherchent à exercer leurs talents musicaux dans une ambiance très

conviviale, peuvent nous rejoindre le jeudi soir de 19h30 à 21h30 à la Villa Ravel 20, rue du Général Leclerc à Mundolsheim ■

Le Président
Dany Moritz



VOIRIE ET CIRCULATION

Afin d'encourager les déplacements « doux », la commune se dote depuis 2001 d'un réseau de pistes cyclables. L'objectif est à la fois de sécuriser les déplacements des cyclistes, de raccorder Lampertheim aux voies cyclables de la CUS et de figurer en finalité sur le schéma cycliste de cette même CUS.



DES PISTES CYCLABLES SÉCURISÉES

VIE LOCALE — 8

Partant de la piste existante dite « piste du collège », nous étendons progressivement le réseau vers l'entrée de Mundolsheim (trottoir mixte piétons-cyclistes) ainsi que vers Vendenheim via l'Oberweg (voie verte). L'opération a été réalisée (financement CUS de 90 000 euros) en utilisant les chemins ruraux existants que nous avons reliés entre eux par rajout de tronçons de voiries neuves. Cyclistes et piétons pourront dorénavant se déplacer en site propre sur un itinéraire qui dédoublera les CD863 et 64.



Legendes

DEUX PROJETS RESTENT À METTRE EN ŒUVRE

1. Raccorder via Mundolsheim le réseau cyclable à la « Piste des Forts » qui traverse cette commune. L'opération nécessite la mise en œuvre d'une passerelle sur la Souffel ainsi que le prolongement de la piste qui s'arrête pour l'instant rue de la Souffel.

2. Relier la voie verte, via la ZAC, à la « Piste du Canal » qui mène à Strasbourg et à Saverne. Nous avons su convaincre nos partenaires (CUS – Conseil Général) du bien-fondé de ce projet. Des études ainsi que l'élaboration du plan de financement sont en cours.

VOIRIE ET CIRCULATION

TRAVAUX RUE ÉTROITE



Les travaux rue Étroite annoncés en Juin 2004 vont bientôt débuter pour se terminer au cours du premier trimestre 2006 (selon intempéries).

Ils répondent à la fois au besoin de sécurisation des riverains par rapport à la circulation de transit qui s'y est développée ainsi qu'à la nécessité de remplacer les réseaux enterrés actuels (eau – assainissement) qui sont défectueux.

Nous profiterons également de ces travaux de réfection pour enterrer les réseaux qui ne le sont



pas encore (électricité – téléphone).

Le plan de circulation schématisé ci-dessus : mise en sens unique d'un tronçon de la rue et instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h, ainsi que l'ensemble des travaux ont été présentés aux riverains lors d'une réunion en Mairie.

STATIONNEMENT POUR LES HANDICAPÉS.

Après les deux « rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite » réalisées à l'entrée de la Mairie et de la salle du Tilleul,

s'est rajouté un emplacement de stationnement réservé aux GIG et GIC place du Tilleul. Nous comptons sur votre civisme pour le respecter. ■



LES RAVALEMENTS DE FAÇADES EN CHIFFRES...



VIE LOCALE — 9

Les subventions accordées par la Municipalité pour les travaux de ravalement de façades pendant ces 5 dernières années se chiffrent comme suit :

Années	Montants	Nbre de maisons
2001	4 844,83 €	6
2002	5 487,72 €	7
2003	12 448,63 €	17
2004	10 924,51 €	16
2005	12 677,06 €	18

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LAMPERTHEIM

Le Plan Local d'Urbanisme de Lampertheim poursuit sa route : pour mémoire, le Conseil de CUS avait prescrit la révision de l'ancien Plan d'Occupation des Sols datant de 1980 afin d'élaborer un PLU le 09 juillet 2004.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, qui constitue l'ossature du futur PLU, a été présenté aux personnes publiques associées (État, Conseil Général, Chambres Consulaires...) le 27 juin 2005 qui ont, de façon générale, émis un avis favorable. Ce PADD vous avait été présenté lors de la réunion publique du 3 mai 2005.

La prochaine étape dans les mois qui suivent devrait être le débat en Conseil de CUS sur ce fameux PADD. Vos élus travaillent toujours à l'élaboration du projet avec l'aide technique de la CUS qui se poursuit par la mise au point d'un projet d'extension à long terme à l'ouest de la commune, du règlement et du plan de zonage du futur PLU.

Tous ces documents vous seront bien sûr expliqués et communiqués lors de réunions ou permanences publiques.

Nous avons toujours pour objectif une approbation finale du document en 2007.

Nous vous rappelons que les documents validés tels qu'état initial de l'environnement, diagnostic socio-économique ou le PADD sont toujours disponibles en mairie, ainsi qu'à la CUS.

Frédéric Maillot
Service de la Planification Urbaine
Communauté Urbaine de Strasbourg
03 88 43 66 27
frederic.maillot@cus-strasbourg.net

Mairie de lampertheim
2, rue de Mundolsheim 67450 Lampertheim
Tél : 03 88 20 12 69 – Fax : 03 88 19 02 62
lampertheim@evc.net
www.mairie-lampertheim.fr

Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain bulletin municipal ■

QUELLE BONNE IDÉE !



Malgré l'âge du quartier, ou peut-être à cause de cela, il fallut attendre 2005 pour que les habitants, jeunes et quelques vieux, se retrouvent enfin pour une fête de quartier. Mais, comprenez qu'un tel événement ne peut pas être spontané. Il dépend nécessairement d'une volonté unique et ce fut Hubert Strehl, notre représentant au sein du conseil municipal qui fut cette volonté. Si Hubert s'était occupé de l'approvisionnement en viandes et boissons, les familles participantes fournirent plats froids, tartes et même musique.

La date fut bien choisie : le solstice d'été ! La fête fut joyeuse et se prolongea au-delà de minuit. Mais la grande marque fut le contact enfin possible entre les derniers vieux habitants et les plus jeunes venus remplacer les disparus. Bien entendu les absents furent encore nombreux : une première est toujours inquiétante ! Mais soyons sûrs que le solstice d'été 2006 rassemblera plus de monde ■



ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ

Lors de la traditionnelle tombola du marché, à l'occasion de l'anniversaire de son ouverture, trois heureux gagnants ont quitté la place de Gaulle les bras lourdement chargés des lots offerts par les commerçants : potiron, bouquet de fleurs, charcuterie, bretzel, plats traiteur... les familles Merckel, Wieder et Wenner n'auraient pas eu besoin ce jour-là de faire leurs commissions !

Plus d'une centaine de familles fréquentent régulièrement notre petit marché de village réalisant une moyenne de 200 achats environ. Mais plus qu'un lieu de « ravitaillement » il s'agit aussi d'un endroit convivial où l'on peut discuter tant avec les commerçants qu'avec d'autres villageois ■

QUELQUES NOUVELLES DE BIDIBULLE

La rentrée s'est bien passée. « Nos grands » sont entrés à l'école maternelle mais nous avons l'occasion de les voir tous les jours en récréation.

Nous avons accueilli de nombreux petits nouveaux qui sont maintenant bien adaptés.

Depuis quelques semaines, nous avons commencé les différentes activités sur le thème de l'automne : collage de feuilles, peinture et gommettes ...

Au mois de juillet, nous avons fait l'acquisition de deux poussettes doubles : cela nous permet une ouverture vers l'extérieur, les enfants apprécient les aires de jeux de la commune, les animaux du village, le marché, les promenades automnales.

Le temps passe vite ! Déjà Noël à l'horizon, nous préparons avec ferveur cette fête si appréciée des petits et des grands ! La fête de Noël de Bidibulle a eu lieu le



Bidibulle

vendredi 16 décembre 2005 et comme chaque année, vous étiez très nombreux.

La halte garderie sera fermée le mardi 20 décembre à 18h pour rouvrir le lundi 2 janvier 2006 à 8h.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous ■

L'équipe de Bidibulle,
Caroline, Claudine et Carine



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

En raison des travaux à la salle polyvalente, nous ne pouvons avancer de dates pour les prochaines manifestations. Nous vous communiquerons au fur et à mesure et à la demande des associations organisatrices, les dates et lieux des événements de l'année 2006 ■

NAISSANCES

Lola Pascale JEANBLANC le 21 juin

Félix Nicolas SCHLICK le 22 juin

Hugo Evan WEIS le 26 juin

Gauthier Paul Michel SCHOTTER le 5 juillet

Romain Aurélien FUCHS le 19 juillet

Dimitri KISTLER le 5 août

Gautier Louis Charles MUGEL le 6 août

Mathilde Marie Geneviève MICHEL le 9 août

Lou Sophie KNOCHER le 13 août

Gabrielle Denise Geneviève SOUMOY
le 7 septembre

Maeline LONCHAMPT le 13 septembre

Raphaël FERREIRA le 21 septembre

Thomas Henri Maxime JOUANIN
le 21 septembre

VIE LOCALE — 13

Lukas Bernard Stéphane JOUANIN
le 21 septembre

Ambre Véronique PHILIPPOT le 24 septembre

Aimé Mathis BRUCKMANN le 4 octobre

Elysa Adeline Chantal MEYER le 5 octobre

Lorène Shirel OTERO- -LAMBERT le 12 octobre

Lisa HAUSWALT le 19 octobre

Cloé SCHRAMM le 20 octobre

Damien Jean-Gabriel HINDY le 27 octobre

Ryan MOUDMAR- - LAURENT le 7 novembre

Léna AGOSTINI le 9 novembre

Soit 39 naissances sur l'année 2005



des visages connus, se souvenant des fêtes de famille, des courses rurales de la société hippique de Lampertheim, des camarades qui posaient en tabliers, droits comme des «i» pour la traditionnelle photo de classe ... les conversations vont bon train, les souvenirs remontent à la mémoire. Des dames viennent parler à Anita, cette exposition leur rappelle qu'elles ont encore tant de trésors enfouis au fond de leurs armoires, des tabliers de conscrits, des coiffes brodées ou peintes...



Les adresses sont échangées, Anita viendra fouiner, trier, restaurer ces pièces d'étoffe fragilisées par les ans, complètera sa collection dont elle fera à nouveau profiter petits et grands, très bientôt j'espère ! ■

Annick Poinçonon

LE BULLETIN DE LAMPERTHEIM - N°9 / DÉCEMBRE 2005



VIE LOCALE — 12

EXPOSITION : IL Y A 100 ANS

MAMEMA AVAIT 17 ANS ET SE PRÉPARAIT POUR ALLER AU MESSTI...

Lors des journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre passés, Mme Anita Herrmann, a mis sa passion, son temps, ses compétences et sa collection privée de costumes anciens à disposition de la commune pour organiser et animer une magnifique exposition, à la salle du Tilleul.



C'est la fête au village, le Messti.

Au programme grand ménage et fourneaux ! Dans un coin une petite fille suspend des dessous féminins qui feront sourire plus d'un visiteur, sa mère s'affaire en cuisine pétrissant la pâte à kougelhopf, préparant la belle vaisselle des grands jours, sortant des armoires les torchons à liteaux et les nappes brodées de son trousseau pour dresser la table avec le service des faïenceries de Sarreguemines.

À côté, bébé dort dans son berceau alsacien, solidement attaché par un ruban que l'on peut tirer pour le bercer.

Une petite fille catholique, son grand ruban coloré bien fixé sur son petit bonnet, sourit. Elle a fait sa communion, elle peut porter sa première coiffe.

Une servante sert la soupe à la mariée vêtue d'une robe noire, sombre tenue égayée tout de même par une remarquable couronne

de mariée (fruit d'un travail de plus de 100h d'application et de patience).

Un couple de riches paysans danse, costumes des grands jours, gilet rouge à double rangée de boutons et chapeau haut de forme pour monsieur, robe de soie brodée et bonnet de dentelle pour madame.

Et là, dans un coin de la pièce, une malle ouverte regorge de trésors, c'est la dot : pile de kelsch, de draps de lin, de torchons à liteaux, robes et corsets, sacs remplis de grains... (traditionnels cadeaux) et Anita explique, raconte, fait toucher, essayer, aux enfants des écoles intéressés et ravis, inquiets aussi quand on leur montre les exercices de broderie ou de reprisage des petits écoliers de leur âge ! À l'époque, c'étaient les travaux manuels couramment pratiqués à l'école d'alors ! Il ne s'agirait pas que cela revienne à la mode !

Dans le couloir des personnes âgées du village s'attardent devant des photos, recherchant

LE BULLETIN DE LAMPERTHEIM - N°9 / DÉCEMBRE 2005



UN NOËL PAS COMME LES AUTRES...

Tout a commencé avec l'annonce du calendrier des travaux prévus dans notre salle polyvalente : « la salle ne sera pas disponible pour notre traditionnelle fête de Noël des séniors ».

À ce moment-là, tout se bouscule dans notre tête, tant la crainte de ne pouvoir organiser de fête que l'apparition de nombreuses idées pouvant se substituer à cet événement. Et, peu de temps après, décision est prise : nous emmènerons nos séniors sur le Rhin pour un déjeuner croisière qui, nous l'espérons, restera inoubliable ! C'est ainsi que la com-

mission des séniors de la commune s'active : l'organisation prend forme. Tout le monde ira en car jusqu'au lieu d'embarquement ; le menu et les vins sont choisis, les invitations lancées. Et c'est un énorme succès. Ce sont 200 séniors qui répondent favorablement à notre invitation ainsi que M. le Pasteur Schneider et son épouse et Mme Ludivine Arrivault-Jochem, l'animatrice du CIAS.

Le 20 novembre, 4 cars nous attendent place du Tilleul. Il fait froid, mais l'ambiance

s'annonce chaude. Il émane de cette foule de 200 personnes une excitation communicative : c'est déjà pour nous un succès de les voir aussi heureux de se rendre ensemble sur un bateau, oh pardon, 2 bateaux (car un ne suffisait pas) pour fêter Noël. Arrivé au port, chaque participant se rend sur l'une des deux embarcations : soit « Le France », soit « Le Modigliani ». Nous découvrons de superbes bateaux, un personnel de bord charmant qui nous guide dans les lieux où nous prendrons l'apéritif. Les bateaux se mettent en route, nous remontons le fleuve vers le nord de Strasbourg, passons une écluse et nous découvrons, malgré la brume, des paysages hivernaux merveilleux : Noël est à notre porte, le givre s'est emparé du paysage ! Que de bonheur !

À la demande de la responsable de bord, nous nous rendons dans la grande salle à manger du bateau pour y prendre un délicieux repas.

À ce moment-là, nos deux bateaux ont l'occasion de naviguer côte à côte et nous nous saluons chaleureusement. La croisière se poursuit. Certains se rendent compte que le bateau fait demi-tour, d'autres pas, tant les conditions de navigation sont agréables.

Après le déjeuner, nous sommes invités à rejoindre les salons, où une jeune dame incite nos séniors à se dégourdir les jambes sur la piste de danse : on leur propose valse, marches, tangos, paso-dobles et ils s'amusent comme jamais. Quelle joie de les voir si heureux. Même les doyens du village (M. Courivaud 95 ans, et M. Bankhauser 92 ans) ont pu un peu danser sur des mélodies qu'ils chérissent.

Déjà nous voilà de retour à Strasbourg. Tous sont heureux d'avoir participé à ce voyage, et remercient le personnel de bord qui fut charmant.

Merci à vous, séniors, de nous avoir offert votre joie de vivre, votre sens de faire la fête, dans un monde qui aujourd'hui ne sait plus très bien où il en est. Vous êtes et resterez un exemple pour nous tous.



Vous tenez une place de choix dans notre village, sachez-le.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine dans notre nouvelle salle, une autre occasion pour vous de vous retrouver et fêter Noël ensemble. Nous comptons sur vous ■

Mireille Busser



MARIAGES

• **CÉLÉBRÉS À LAMPERTHEIM**
Grégory FROELICH
et Florence Claire Janique LEMBRE
le 9 juillet

André Lucien DOSSMANN
et Anne Christiane THOMANN
le 22 juillet

Jérôme PROCKSCH
et Cathy STECK le 3 septembre

Robert Roger ALLMENDINGER et
Martine Camille Marie-Claude LAFFINEUR
le 23 septembre

• **CÉLÉBRÉ À KREMENTCHOUK (Ukraine)**
Jean-Michel Charles Jacques PFRIMMER et
Olena ALESHCHENKO

• **CÉLÉBRÉ À GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL**
Pascal Paul DISTELZWEY
et Laetitia BREPSON

• **CÉLÉBRÉ À FOUGEROLLES (Haute-Saône)**
Jean-Baptiste Hugues HEYMANN
et Fanny Sylvie DIRAND

• **CÉLÉBRÉ À VENDENHEIM**
Guillaume COCOGNE
et Anne Marie Rose FISCHER

• **CÉLÉBRÉ À REICHSTETT**
Olivier Vincent François DULAEY
et Emily Lydie Denise LAFILLE

• **CÉLÉBRÉ À NIEDERBRONN LES BAINS**
Aymeric Georges Louis PFUND
et Frédérique Marie-Laure STEINMETZ

DÉCÈS

Ernest Eugène REISS le 25 août

André Robert BERNARDT le 9 octobre

NOCES D'OR



Juillet 2005
M. et Mme KALMBACH



Octobre 2005
M. et Mme ROTH



Octobre 2005
M. et Mme BERNHARDT



GRANDS ANNIVERSAIRES



95 ans pour
M. Albert COURIVAUD
le 5 septembre 2005

90 ans pour
Mme Paulette NEFF
le 14 août 2005



90 ans pour
Mme Ella LOBSTEIN
le 2 décembre 2005



NOËL : DIEU PARMİ NOUS !



*Nous ignorons le jour exact de la naissance de Jésus.
D'ailleurs, quand il s'agit du Fils de Dieu,
comment oublier qu'il est de toute éternité,
bien avant sa naissance parmi les hommes ?
Non, Noël n'est pas un simple anniversaire
d'une naissance qui a eu lieu il y a plus de 2000 ans.*

Nous n'aurions aucune raison de fêter l'anniversaire de Jésus, puisque nous fêtons le grand mystère du Christ dans sa totalité à chaque fois que nous sommes réunis pour son Eucharistie.

Mais les différentes saisons de l'année nous donnent d'insister sur des aspects particuliers de ce mystère de Dieu venu partager notre condition humaine.

En cette période de l'année où les nuits sont plus épaisses, alourdissant régulièrement leurs ténèbres sur notre terre, nous observons un basculement : la progression des ténèbres est arrêtée, la lumière grignote du terrain, les jours vont se rallonger. Par analogie, Noël nous invite à

contempler la victoire du Christ-Lumière sur toutes les formes d'obscurité et de ténèbres.

Pour célébrer la Lumière en ce monde et dans notre vie, des rendez-vous de la foi vous sont proposés à l'église catholique de Lampertheim :

- Messe de la nuit de Noël, samedi 24 décembre à 23h30
- Messe du jour de Noël, dimanche 25 décembre à 10h30

Nous aurons aussi à cœur de visiter les personnes âgées et malades pour leur porter la communion avant Noël. A tous et à chacun nous adressons des vœux de Paix. Puisse chacun accueillir le Christ dans sa vie de tous les jours ■

Votre Curé Didier Muntzinger.
Presbytère 03 88 69 40 80

LA PÉTANQUE À LAMPERTHEIM

Depuis deux mois des amoureux de la « pétanque » de Lampertheim et environs se retrouvent régulièrement tous les mardis après-midi au boulo-drome mis à disposition par la mairie pour s'adonner à leur passe-temps favori. Cette activité a pu voir le jour grâce à l'appui de Mme Mireille Busser, adjointe au maire.

L'idée de créer un club officiel ne nous a jamais effleuré mais nous sommes ravis de gonfler les effectifs de l'association des séniors de Lampertheim avec cette activité complémentaire et nouvelle.

Notre programme se résume en toute simplicité à quelques mots : « Plaisir, Détente et Rencontres », tous les mardis après-midi si le facteur météo nous est favorable.

Toutefois, nous envisageons dès le printemps prochain de contacter

d'autres associations similaires pour des rencontres amicales sans esprit de compétition ou de concours. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour inviter tous les amateurs de pétanque, débutants ou confirmés, à nous rejoindre pour passer ensemble des moments agréables dans une ambiance des plus conviviales ■

Pour tout renseignement, contacter M. Karcher au 03 88 20 19 65.



L'AFFAIRE DE TOUS !

Les 13 octobre, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en Alsace) est venue, à notre demande, présenter une journée d'information aux agents des ateliers communaux ainsi qu'aux conseillers municipaux.



nous partageons tous la responsabilité. Nous traquons insectes et « mauvaises » herbes dans nos potagers et les jardiniers de la commune pulvérisent d'herbicides les aires de jeux du village ou de fongicide les plantations qui embellissent nos quartiers... Avant d'être contraints à des solutions extrêmes et coercitives, il s'agit de réagir et de contribuer au respect et à la protection de notre environnement. Au niveau communal cela implique une **gestion raisonnée des traitements, la recherche de solutions alternatives, mais aussi une évolution de nos mentalités.**

Il nous faut prendre conscience que dans le bassin rhénan, nous avons l'énorme privilège de vivre sur un réservoir naturel de 45 milliards de m³ d'eau. Notre nappe phréatique semble donc intarissable, le prix de l'eau dans notre région reste des plus raisonnables... nous en oublions d'autant plus facilement que l'eau est rare et qu'il est de notre devoir de protéger au mieux ce bien si précieux dont nous avons été dotés avec largesse en Alsace. C'est dans cette optique de responsabilité collective, que les pouvoirs publics effectuent très régulièrement des tests et inventaires en matière de pollution. Et il ne faut pas se voiler la face, d'importantes traces de contamination des eaux avec des produits phytosanitaires, surtout des herbicides, sont constatées. Non ce n'est pas l'affaire des AUTRES (exploitants agricoles souvent incriminés, fabricants de pesticides ou commerçants qui fabriquent, certes, ou vendent, mais qui achète ?),

Le personnel communal traite les voiries, les riverains n'apprécient pas mousses et chiendents devant leur porte, sur le trottoir, dans les caniveaux, entre les pavés autobloquants du parking... Or, la plupart de ces surfaces sont imperméables



(asphalte, béton...) donc les produits, lessivés à l'occasion de la première précipitation, se retrouvent entraînés via le réseau d'évacuation d'eau de pluie jusqu'à la station d'épuration. En Alsace, aucune station ne traite ce type de produits, ils finissent donc dans la rivière. De plus leur présence dérègle le fonctionnement même de ces équipements.

Une herbe folle doit-elle entraîner un traitement de choc aussi violent et nocif ? Est-ce bien raisonnable ? Quel est le rapport entre la gêne esthétique induite par sa présence et le risque pour notre santé à tous que représente le produit qui la détruit ? Certes il existe des techniques alternatives aux produits chimiques. Désherbage manuel (binage, rotofil, balayage préventif...) thermique (à la flamme ou à l'eau chaude). Nos services vont trier les produits qu'ils utilisent, vérifier les dosages au plus juste, bien observer les sols à traiter et les périodes de traitement conseillées de manière à polluer le moins possible. Guidés par la FREDON, nous allons ainsi élaborer un « plan désherbage » raisonné. Mais il faut aussi et surtout considérer autrement « les mauvaises herbes » qui n'ont de mauvais que le nom. Il s'agit en réalité d'une végétation spontanée, non invitée certes le long de nos bordures de béton mais qui peut en casser la monotonie ■

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les membres de la commission « fleurissement » au complet ont enfourché leurs vélos pour faire le traditionnel tour des maisons fleuries du village.

Certaines adresses sont bien connues et les as du géranium renouvellent chaque année leurs prouesses. Mais l'on découvre aussi des jardins délicats et discrets, plantés d'essences diverses et variées dans un agréable fouillis savamment organisé par des mains vertes averties. Nous ne pouvons qu'encourager jardiniers accomplis ou apprentis dont le travail et la passion embellissent notre village et profitent à tous les passants. Pour 2005 les lauréats sont :

Maisons fleuries :

EXCELLENCE :

- Mme Karcher Georgette
4, rue du Champagne

HONNEUR :

- Mme Allenbach Lydie 4, rue du Stade
- M. Bimboes François 9, rue du Stade

ENCOURAGEMENTS :

- Mme Gull Christiane 16, rue de Niefern
- Mme Mathis Claire 13, rue Louis Pasteur
- Mme Mazellier Petra 7, rue du Dauphiné
- Mme Bohn Doris 3a, rue Derrière-les-Cours
- M. Barrau Georges 9, rue de Provence
- Mme Wenner Marguerite 4, rue Léon Schnug

Maisons à possibilités réduites de fleurissement :

EXCELLENCE :

- Mme SCHOTT Marie-Line
3, rue Derrière-les-Cours

Balcons :

EXCELLENCE :

- Mme FISCHER Annie
10, rue de Mundolsheim



HONNEUR :

- M. BUMMER Jean-Marc
11, rue de la Souffel

ENCOURAGEMENTS :

- M. DUBOIS Fabien 1, rue Derrière-les-Cours
- Mme BRISSE Jacqueline 12, rue de Lorraine

N'HÉSITEZ PAS À VOUS INSCRIRE POUR 2006 ! ■

CHASSE

CHASSE COMMUNALE

Les baux de chasse arrivent à expiration et les mairies engagent dès septembre les opérations de mise en location des chasses communales. C'est une procédure lourde qui ne s'effectue heureusement que tous les 8 ans.

En effet, il s'agit de contacter par courrier tous les propriétaires fonciers soumis au droit de chasse : pour notre commune ils sont au nombre de 518 pour un territoire d'une superficie de 517 hectares. Cela représente un travail fastidieux et long, il faut tenir compte des successions par exemple ou encore des déménagements... pour demander à chacun s'il est d'accord pour abandonner le produit de la chasse à la commune. Généralement les sommes concer-

nées servent alors à la réfection des chemins ruraux et forestiers. Échange de bons procédés en quelque sorte. Mais pour cela, il faut recueillir l'approbation des 2/3 au moins des propriétaires fonciers représentant les 2/3 au moins de la superficie du domaine chassable. À Lampertheim 381 parmi les 518 concernés ont retourné leur talon réponse, se prononçant ainsi pour l'abandon, au profit de la commune, du produit de la chasse, soit 1 305 parcelles (439,05 ha) sur les 1 548.

Seconde phase, « la chasse au chasseur ». En effet, encore faut-il trouver un chasseur intéressé par ce territoire et ce n'est pas chose facile en plaine. Nos champs sont cultivés de manière intensive, les haies vives et les bosquets ont disparu de notre paysage rural, tracteurs et autres engins agricoles circulent en permanence. De plus, nous sommes en zone périurbaine : promeneurs, cyclistes, quad, moto cross... perturbent le gibier. Les terrains sont encerclés par des infrastructures routières très fréquentées. Qui va souhaiter chasser dans de telles conditions ?

Trois possibilités s'offrent aux communes pour louer ces baux de chasse : l'adjudication,

l'appel d'offres, le gré à gré. La plus répandue est le gré à gré. Cela permet aux maires de retrouver des gestionnaires connus, avec lesquels ils ont l'habitude de travailler : il s'agit en fait de renouveler « les contrats », en toute confiance.

C'est ainsi que M. Charles Mischler, faisant valoir son droit de priorité, a repris cette année la chasse qu'il exploite déjà depuis 9 ans. Comme vous l'avez compris, il ne s'agit pas chez nous de réaliser de glorieux tableaux de chasse ! Non, plutôt d'entretenir cette zone, de veiller à ce que les nuisibles ne prolifèrent pas à outrance, de réserver des parcelles en friche offrant un abri au gibier, de suivre l'évolution des populations de faisans ou de lièvres... En fait donc M. Mischler travaille à la conservation et à la protection de l'environnement. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir pris en charge cette tâche qui nécessite une bonne connaissance du terrain et du milieu cynégétique.

P.S. notre chasse de forêt (37 ha situés sur le ban communal de Vendenheim) est gérée en intercommunalité avec Vendenheim, Mundolsheim et Geuderthaim ■

DANS NOS ÉCOLES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les petits CP arrivent, cachés par leur gros cartable neuf, les grands reviennent pour une dernière année de primaire, la cour se remplit vite, enfants et

parents se retrouvent avec plaisir, plaisir que partage de toute évidence l'équipe enseignante ■

Les effectifs de l'école élémentaire

- CP : 25 élèves dans la classe de Mme Proth
- CP/CE1 : 23 élèves (16 + 7) dans la classe de Mme Castaing
- CE1 : 26 élèves dans la classe de Mme Reinbolt
- CE2 : 26 élèves dans la classe de Mme Dichtel
- CE2/CM1 : 22 élèves (16 + 6) dans la classe de M. Freyd
- CM1 : 26 élèves dans la classe de Mme Heitz et Melle Klughertz
- CM2 : 27 élèves dans la classe de Mme Wiemann



VIE LOCALE — 20

École maternelle

TOUT BEAU, TOUT NEUF POUR LA RENTRÉE

Durant l'été, les locaux scolaires ont bénéficié d'un sérieux lifting.

Un travail de fond a été réalisé au niveau des nécessaires mises aux normes des équipements (portes coupe-feu, suivi des installations électriques, cloisons, travaux d'étanchéité sur la toiture...), mais nous avons aussi remis en peinture l'ensemble du bâtiment et acquis du mobilier de rangement esthétique et fonctionnel, afin d'accueillir dans les meilleures conditions les 97 élèves, les 4 enseignantes et les 4 ATSEM à la rentrée. Pour tenir les délais, entreprises et services municipaux ont travaillé de concert. Nos ouvriers communaux et les dames du personnel d'entretien ont contribué tant au bon déroulement du chantier qu'à l'installation réussie des maîtresses. Le tout sous l'œil vigilant du premier adjoint, Jean-Paul Bilger, qui a mené de bout en bout l'opération ■

COLLATION

Le goûter à l'école a été un sujet de débat important les dernières années. Les enfants mangent trop et leur nourriture n'est pas assez variée.

Pour garder ce temps de convivialité à l'école maternelle, celle de Lampertheim a apporté deux types de réponses pour veiller à la diversité du contenu du goûter. Chez les petits et les moyens (2 classes), c'est un goûter à suggestion ou à thème qui est en place. Chaque jour les enfants amènent un goûter choisi dans une liste d'aliments affichés. Lundi salé, mardi fruits, jeudi laitage et vendredi sucré. Dans les deux classes de moyens-grands, après consultation des parents, c'est un goûter collectif qui a été mis en place après les vacances de la Toussaint. Les enfants



amènent à goûter à tour de rôle pour toute la classe en fonction d'un roulement de goûter défini par une diététicienne.

Voici un petit extrait sur deux semaines :

- Pain brioché, confiture
- Céréales
- 3 fromages à pâte cuite, pains variés
- Fruits frais, biscuits à la cuillère
- Cakes variés faits maison
- Pain d'épices, baguette, beurre
- Petits suisses, pain
- Légumes (carottes, concombres, tomates...)
- Fromage blanc

Tout se passe bien. Tous les parents des deux classes participent. Les maîtresses veillent à limiter les quantités des plus gourmands pour que cela reste une collation. L'enfant qui apporte le goûter invite ses copains à sa table.

Un grand merci aux parents qui nous aident dans cette démarche. Cela évite de retrouver des goûters mous sucrés et chocolatés tous les jours ■

DES TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE



Durant les vacances d'été, des travaux de mise aux normes de sécurité ont été faits à l'école maternelle. Le 2 septembre, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, et nous avons retrouvé une école encore plus agréable à vivre car les salles de classe et les espaces communs avaient également été repeints.

Quelques changements sont à noter au niveau de l'équipe enseignante. Mme Sager a pris sa retraite et Mme Johner a été nommée sur le poste. Les effectifs de l'école sont à la baisse cette année, et nous accueillons des enfants de 2 ans pour éviter une éventuelle fermeture de classe.

La composition des classes est la suivante :

- 5 tout petits et 19 petits dans la classe de Mme Fluhr
- 9 petits et 16 moyens dans la classe de Mme Rolin
- 7 moyens et 17 grands dans la classe de Mme Guyot
- 8 moyens et 16 grands dans la classe de Mme Johner

La directrice
Marie-Jeanne Fluhr

LE VILLAGE



SORTIE BOTANIQUE ET GASTRONOMIQUE LE 26 JUIN AVEC DANIEL ZENNER

Le premier semestre s'est terminé en beauté avec une sortie botanique animée par l'épicurien Daniel Zenner. Une douzaine de fins gourmets découvraient ces fameuses plantes sauvages, si bonnes pour la santé, la cuisine et gratuites. On apprendra par exemple, que l'ortie contient plus de vitamine C que le citron, deux fois plus de protéines que le soja. De plus, elle est excellente dans les tartes. Daniel Zenner nous a conseillé de récolter les pousses d'orties crues au printemps, de les tremper dans l'eau quelques jours : la boisson de ce jus donne un véritable coup de fouet à l'organisme après l'hiver. Et pour le jardinier, bien sûr, il faudra toujours mettre des orties dans le trou de plantation avant de planter des tomates. La libération de l'azote vous promet de belles récoltes. L'ortie est anthropocentrique, véritable plante d'avenir, elle suscite aujourd'hui un regain d'intérêt.

Après cette magnifique ballade matinale, riche en anecdotes

et en apprentissages, le groupe d'heureux gourmets s'est retrouvé au restaurant La Bellevue de Saulxures pour un repas gastronomique autour des plantes et fleurs sauvages. Un moment tout simplement divin à l'écoute de l'intermittent Daniel !

RENTRÉE RIME AVEC VIDE-GRENIER AU VILLAGE

218 exposants se sont donnés rendez-vous cette année dans les rues de Lampertheim dans le cadre du messti.

Du haut de la rue du stade à la place De Gaulle, ils ont profité de ce dernier week-end d'été ensoleillé pour vider leurs caves, greniers, garages et faire ainsi quelques bonnes affaires.

Merci, pour leur participation, aux Lampertheimois, jeunes et moins jeunes qui seuls, en famille ou entre amis occupaient pratiquement la moitié des stands.

ŒNOLOGIE, C'EST REPARTI

Suite au succès du 1^{er} cycle du printemps dernier, un second cycle d'œnologie se déroule actuellement.

Une vingtaine d'amateurs désormais avertis, se retrouvent le jeudi soir en début de mois pour apprendre les techniques de la dégustation dans une ambiance conviviale.

Anne Lienhart, œnologue, nous a déjà fait découvrir plusieurs régions et les cham-

pagne en décembre. Nous terminerons ce second cycle le 12 janvier avec les vins étrangers.

IL ÉTAIT UNE « FOIE »...

C'est désormais une tradition pour une cinquantaine de Lampertheimois : pas de Noël sans avoir confectionné son foie gras. Aux commandes, Betty Reibel, qui peaufine ses recettes chaque année et qui, une fois de plus a animé, le 17 décembre, ces ateliers de confection de foies gras de canard ou d'oie. Une dégustation amicale a permis à tous de se détendre après cet après-midi de travail.

CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Changement de tête puisque Pascal Hublin a été élu président lors de notre assemblée générale du 6 septembre dernier. Un grand merci à Betty Reibel qui, après avoir assuré à ce poste durant les cinq dernières années, reste une des pièces maîtresses de notre association. Eliane Gassaux est désormais trésorière et Brigitte Klimek devient secrétaire. L'objectif de cette nouvelle équipe reste le même que celui qui a toujours été porté depuis plusieurs années :

VIE ASSOCIATIVE — 21

faire partager aux Lampertheimoises et Lampertheimois des moments de convivialité en organisant des instants festifs ou en vous faisant découvrir nos passions.

Si vous êtes prêts à offrir un peu de votre temps pour l'organisation d'une manifestation ou si vous désirez vous investir de manière plus durable, avec pourquoi pas un projet en tête, venez nous rejoindre ou prenez contact avec l'une de ces 3 personnes.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Prochain rendez-vous :
Carnaval le 4 mars 2006 ■



ARRÊT SUR IMAGES

FÊTE DE FIN D'ANNÉE (JUIN)

Notre dernière fête de fin d'année a donné lieu à des spectacles revisitant les grands standards « disco » des années 70.

Au programme, sur fond de stras et paillettes, pattes d'éléphant et chemises ouvertes pour les enfants de la gymnastique, du modern jazz, des jeunes du hip-hop et du local pré-ados, qui nous ont régales par leurs interprétations superbement rythmées.

Lors des changements de décors, les parents ont pu aussi assister à la démonstration de gymnastique rythmique et sportive d'Alyssia Vichery.



MESSTI (SEPTEMBRE)

Jouer au minigolf dans la cour de l'école... mais si, c'est possible !

Avec le soutien du Crédit Mutuel, nous avons pu réaliser un parcours de 9 trous grandeur nature, pour le plaisir des petits et des grands. Et en plus on peut visiter des villes et leurs monuments (Paris, Fès, Tokyo, la grande Muraille de Chine ...). Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir d'autres villes.



SEMAINE DU LIVRE (OCTOBRE)

Immersion totale dans les « Mondes Polaires » pour cette quatrième édition de notre semaine

du livre. La Souris est donc devenue une banquise faite en draps blancs sur lesquels ont trôné ours polaire, petit pingouin, bernache et autres oiseaux prêtés par le Musée zoologique. Le coin lecture qui a accueilli des conteuses est devenu un grand igloo pour rêver des solitudes glacées, sans avoir froid. Une exposition de 14 panneaux sur les expéditions polaires, l'Arctique et l'Antarctique, la toundra, la flore a été réalisée par Laetitia et les enfants pour cette occasion. Le livre sait aussi voyager et le public a pu trouver ainsi des textes sur des légendes Inuits aux trois arrêts de bus de la commune et dans les cartes de menu des trois restaurants.

Et il y a le prix de la Souris d'or ! Enfants et adolescents ont lu une quarantaine de livres pour décerner leurs prix à un auteur ou un illustrateur.

Catégorie maternelle : *L'ours frileux*, de Guy Counhaye et Marie José Sacré

Catégorie CP : *Si j'étais un ours polaire*, de Rives

Catégorie CE1 : *Plume au secours des rennes*, de Hans de Beer aux éditions Nord-Sud

Catégorie CE2 : *Il était moins une*, de Thierry Dedieu

Catégorie CM1 : *Loup blanc et le Nordet*, de François Beiger et Adrien Chapuis

Catégorie Cm2 : *Inukshuk, le garçon de pierre*, de Gérard Moncomble et Thomas Ehretsmann

Dernière concrétisation de cette aventure qui se prépare depuis plusieurs mois : un film d'animation de quelques minutes. Des adolescents ont imaginé l'histoire de Truc, l'ours, et de Muche, le pingouin surfeur. Durant huit mois, Céline, Julien, Tanguy et les autres copains ont conçu de nombreuses planches de dessins pour reproduire avec humour la façon de marcher d'un ours.



STAGES D'ESCRIME ET VIDÉO (OCTOBRE)

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons organisé deux stages.

L'un avec la ligue d'Alsace d'escrime où une quinzaine d'enfants et de jeunes ont croisé le fer.



Et l'autre, avec Franck et Florence et les plus grands qui ont conçu et réalisé trois courts métrages (les apprenties sorcières, les seigneurs de Lampertheim, le crime pour de l'argent).



... et pour 2006

CINÉMA D'ANIMATION

Les stages vidéos fonctionnent bien avec nos ados... Depuis plusieurs mois, nous produisons des petits courts métrages, des films d'animations. En 2006, on souhaite aller encore plus loin et réaliser un film d'animation sur le thème du cirque en utilisant différentes techniques issues du cinéma et du multimédia.

FESTIVAL DE PRINTEMPS

Pour un premier bout d'essai, l'édition 2005 a été un véritable succès. Moment phare de ce début d'année, ce festival sera consacré à la musique, à l'échange et à la découverte de nouveaux talents.

Rendez vous en mars !
Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! ■

Christophe

BIBLIOTHÈQUE

Le 3 octobre à 14h30, nous avons eu le plaisir d'assister dans les locaux de la Souris Verte, à un conte Africain offert par la Bibliothèque Départementale de Prêt. Les élèves de cycle 3 de l'école élémentaire de Lampertheim étaient également présents. Ce fut un grand moment de plaisir pour tous les spectateurs, Innocent Yapi étant un fabuleux conteur. Son musicien apportait un accompagnement qui nous a permis d'entrer encore davantage dans l'histoire proposée.

Au mois de novembre, nous avons présenté une exposition sur le Brésil, dans le cadre de l'Année du Brésil.

La période de Noël fut une occasion supplémentaire de nous réunir dans une ambiance chaleureuse pour un conte de Noël avec quelques friandises pour les enfants.

NOS ACTIONS AU QUOTIDIEN :

Nous avons bien sûr continué et continuerons cette année de recevoir les classes (élémentaires et maternelles) le jeudi matin et la halte-garderie le vendredi matin pour des animations-lectures.

De nouvelles heures du conte auront aussi lieu cette année, au rythme d'une par mois, qui seront annoncées par voie d'affichage et d'annonces à la bibliothèque. À la fin de l'année dernière, nous avons eu par exemple le plaisir de présenter aux enfants le kamishibai « l'enfant-fleur ».

En 2005, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux lecteurs. Nous en comptons 778 en novembre.

Les bénévoles assurent toujours un travail très efficace en participant à l'accueil des lecteurs ainsi qu'à l'achat et à l'entretien des livres de la bibliothèque.

Enfin, pour mieux vous servir, un système de navettes avec la bibliothèque de Truchtersheim a été mis en place au mois de novembre. Cela permettra de vous

faire parvenir au plus vite les ouvrages que vous souhaiteriez lire et qui figurent dans le fond de la Bibliothèque Départementale de Prêt du Bas-Rhin.

Exemple : vous demandez un livre qui ne figure pas dans nos rayons, la navette permettra de vous le procurer au plus vite ■



S'INSCRIRE :

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore inscrits et qui voudraient le faire, la marche à suivre est très simple ! Il vous suffit de venir pendant les heures d'ouverture et de remplir un bulletin d'adhésion. La cotisation pour l'année est gratuite pour les enfants et revient à 5 € pour un adulte ou 8 € pour une carte famille (deux adultes minimum).

LES HORAIRES :

Lundi	de 17h30 à 19h
Mardi	de 16h à 18h
Mercredi	de 9h30 à 11h30 de 15h00 à 17h00
Vendredi	de 15h00 à 17h30
Samedi	de 10h30 à 12h

STAGE GRAFF (JUILLET)

Des bombes de toutes les couleurs pour égayer le village. Plutôt que de laisser des murs en proie aux graffitis sauvages, nous avons réalisé un stage de « graffs » avec une petite dizaine d'enfants de 10-13 ans sur le mur de tennis. C'est au contact de Florent Schmitt, étudiant en 3^e année d'Art Plastique que les enfants apprennent les techniques de cet art urbain. Autour du thème du tennis, les enfants peignent des mots ayant trait à ce sport, afin que le résultat final ressemble à une petite œuvre d'art. Un bon moyen de les amener au dessin...

ÉTÉ (JUILLET ET AOÛT)

L'Afrique, le monde de la mode, la pierre et la rencontre avec ses sculpteurs, la radio et la réalisation d'émissions, des stages minimotos, 2 séjours à Gérardmer... autant de thèmes et de pratiques diverses et variées... on ne s'est pas ennuyé à la Souris Verte et au Local cet été.

À QUELLE HEURE EST-IL MIDI ?

Ne regardez pas vos montres, elles sont soumises aux pouvoirs civils et vous indiquent les heures qui leur conviennent. Ne consultez pas les dictionnaires, du moins pas n'importe lesquels car ils bafouillent sur le sujet. Alors quoi ?

Le maître du jour est le soleil. Il se lève le matin vers l'est et se couche le soir vers l'ouest. Il détermine ainsi l'aube et le crépuscule. Entre ces deux instants, il monte haut dans le ciel pour culminer au sud à MIDI ! C'est donc le soleil qui détermine l'heure de midi. Les autorités n'aiment pas ça. Elles veulent décider des heures auxquelles doivent avoir lieu les actes de la vie civile et vont ainsi fixer les heures indiquées par nos montres. Acte d'autorité que le soleil ignore et que la nature ne respecte pas non plus.

VIE LOCALE — 24

Vous voulez connaître l'heure de midi, alors plantez un bâton bien verticalement dans un sol horizontal ou laissez pendre un fil à plomb au-dessus du même sol, il sera midi lorsque leurs ombres seront les plus courtes. Dans notre région, ce ne sera jamais à l'heure « 12 » de nos montres. Nos montres donnent l'heure moyenne que le soleil indique à l'Observatoire de Greenwich (TG), heure choisie

pour toute la Grande-Bretagne à laquelle Paris, qui se trouve plus à l'est, aura ajouté une heure en hiver et deux heures en été. Ce temps de Greenwich TG est encore choisi comme temps Universel TU. Mais le soleil passe au sud chez nous 31 minutes avant de passer au sud à Greenwich, c'est-à-dire à 11h29 en TG ou TU, soit pour plaire à Paris, respectivement sur nos montres à 12h29 en hiver et 13h29 en été.

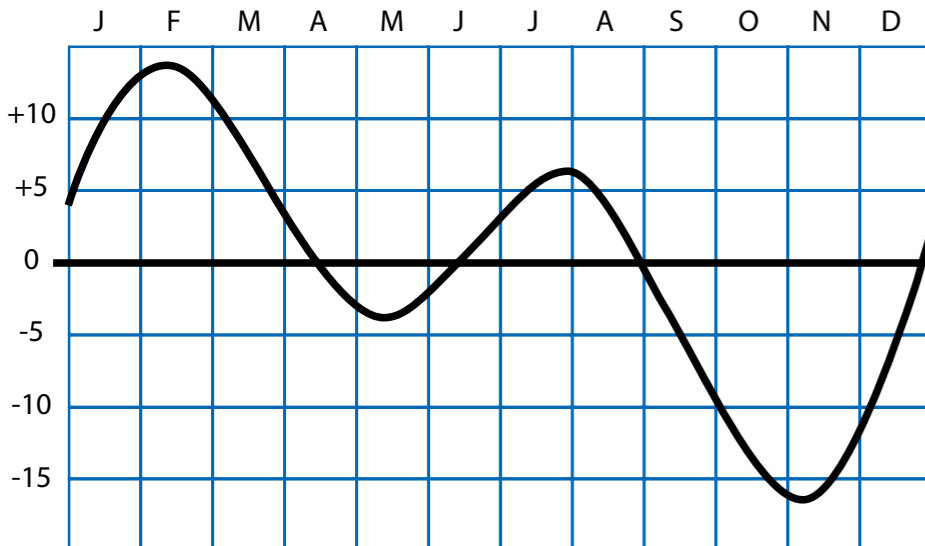
Mais ce n'est pas tout ! Ce serait le cas si la terre tournait en rond autour du soleil, ce qui n'est pas tout à fait le cas. La terre tourne en décrivant une ellipse dont le soleil occupe un foyer (voir le bulletin municipal d'information n° 4 de juin 2003 : le soleil souverain). Il en résulte que le soleil prend parfois un peu d'avance et parfois un peu de retard, sans que cet écart ne dépasse jamais 16 minutes. Cette différence entre le temps solaire « Vrai » (TV) et le temps solaire « Moyen » (TM) porte le nom bizarre d'« Équation du temps » et se note « Et ». Pour passer de l'heure de vos montres au midi vrai, ce que font tous les animaux et végétaux de la nature il faut :

- 1) Passer de l'heure 12h à Greenwich à l'heure chez nous : 13h en automne-hiver et 14h au printemps-été (selon des dates des changements d'heure imposées)
- 2) Retrancher notre longitude « Est », soit, à quelques secondes près 31 minutes pour obtenir respectivement 12h29 ou 13h29. On a alors l'heure de midi solaire moyen (TM) chez nous.

Pour avoir l'heure du midi solaire vrai (TV), il faut encore tenir compte de l'équation du temps « Et » donnée par le graphe joint en fonction du jour de l'année.

Donnons quelques exemples :

- 1) À quelle heure de nos montres est-il midi vrai le 1er décembre ? Nous avons l'heure d'hiver, donc le midi moyen est à 12h29. Mais nous lisons sur la courbe qu'il faut retrancher (approximativement) 12 minutes. Il est donc midi vrai à 12h17.



La « MERIDIENNE » sur l'église de Neuhaeusel. Elle va indiquer l'instant du MIDI vrai dans peu de temps.

- 2) À quelle heure est-il midi vrai le 15 février ? Nous avons toujours l'heure d'hiver et le midi moyen est encore à 12h29. Mais la courbe indique qu'il faut ajouter 14 minutes pour passer à midi vrai qui aura lieu à 12h43.

- 3) À quelle heure est-il midi vrai le 15 avril ? Nous avons l'heure d'été. Nous lisons sur la courbe que la correction est nulle. Il est donc midi vrai à 13h29.

- 4) À quelle heure est-il midi vrai le 1er août ? Nous avons toujours l'heure d'été et la courbe indique qu'il faut ajouter 6 minutes. Il est donc midi vrai à 13h35.

Si ces calculs vous semblent trop compliqués, vous avez aussi une autre façon de trouver l'heure à laquelle le soleil passe au sud, façon moins glorieuse mais qui demande un moindre calcul. Il suffit de disposer d'un quotidien régional qui donne les heures de lever et coucher du soleil dans notre région et de prendre la moyenne de ces heures. Par exemple, je lis à la date du 19 novembre, lever 7h45, coucher 16h43. La moyenne est $(7h45 + 16h43) / 2 = 12h14$. Par la méthode normale établie plus haut on trouve $12h29 - 15mn = 12h14$!

Si c'est encore trop compliqué, cherchez le sud avec une boussole. Mais alors il faut connaître la déclinaison magnétique. En désespoir de cause, allez consulter la Méridienne dans notre localité ou dans une localité voisine. Mais cela est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons une prochaine fois ■

Alphonse Florsch

OUVERT PENDANT LES TRAVAUX !

LAMPERTHEIM *Même si cela ne saute pas forcément aux yeux lorsque l'on découvre l'imposant chantier d'agrandissement de la salle polyvalente avec ses tas de terres, sa grue et ses hauts grillages de protection, la salle de sport reste ouverte pendant les travaux.*

Après quelques semaines « difficiles » consacrées à la mise en sécurité du chantier et aux installations électriques et de chauffage, la salle de sport peut accueillir les badistes (joueurs de badminton) dans les conditions habituelles. Depuis le début de saison, notre offre est d'ailleurs renforcée puisque les créneaux du vendredi soir, pour les interclubs, et du dimanche matin, pour la pratique « loisir » et le Badminton en famille,



complètent les ouvertures traditionnelles des autres jours de la semaine (consultables sur www.BCL67.com).

D'un point de vue pratique, l'accès se fait par la porte latérale coté tennis et les douches peuvent être prises au club house du TCL qui nous accueille gentiment durant cette période de transition.

Avec nos 5 équipes d'adultes inscrites dans les différents championnats et nos 20 jeunes de l'école de Badminton participant au circuit régional, la saison 2005/2006 s'annonce une nouvelle fois très riche au niveau sportif.

Pour l'heure, un accessit tout particulier est décerné à l'équipe 1 pour son parcours sans faute en 1ère division départementale et aux jeunes de l'école de badminton pour leurs très bonnes performances au cours de la 1ère journée du circuit régional.

Bien évidemment, si vous souhaitez découvrir le badminton, seul ou en famille, en compétition ou en loisir, par le biais de l'école de badminton, n'hésitez pas à venir nous retrouver rapidement à la salle polyvalente (celle qui est cachée derrière les tas de terre !).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et un très bon début d'année 2006 ■

Sportivement.

VIE ASSOCIATIVE — 25

ASSOCIATION CLUB FÉMININ DE LAMPERTHEIM

L'an dernier nous avons innové en ouvrant la vente de Noël en fin de matinée, aux personnes à mobilité réduite, afin qu'elles puissent voir et choisir sans bousculade. Cette action avait visiblement plu, car une dizaine de personnes avaient profité de cette opportunité.

Nous avons donc décidé de la reconduire en 2005, en ouvrant à 13h15 pour les personnes handicapées et à 14h15 pour tous.

Les associations que nous voulons aider cette année sont :

- « Dépasse-Montagne », association qui permet à des personnes à mobilité

réduite et/ou appareillées de prendre des vacances « comme tout le monde » dans une maison et un environnement adaptés : cuisine à hauteur de chaise roulante, sanitaires spacieux, installations sportives avec mur d'escalade, joëlletes pour les balades en montagne, etc. avec un personnel d'un dévouement...

- « 3A » (Aide, Amitié, Amputé), association toute jeune dont l'objectif est d'aider les grands amputés (souvent suite à un accident de la route et souvent des jeunes gens) à sortir de la spirale hôpital / inaction et de leur redonner le goût de « se bouger », car il y a une vie après l'amputation.

Merci de nous soutenir dans nos actions par votre générosité et votre fidélité ■

Gabi Reeb



PORTRAIT THÉO SAUER



Théo SAUER, artiste peintre anime à Lampertheim, les lundis soir, un atelier de peinture destiné à des amateurs « de 7 à 77 ans ». Nous sommes allés à sa rencontre pour vous le faire découvrir.



« département Arts » en côtoyant des gens comme Sarkis, Kraut, mais j'ai vite compris que le contemporain ne serait pas ma voie et que j'étais plus à l'aise dans le domaine de la « peinture conventionnelle ».

ET ENSUITE, VOUS ÊTES ENTRÉ DANS LA VIE ACTIVE ?

Après une année sabbatique pour « faire le point », mon premier emploi fut décorateur peintre en lettres et en parallèle je travaillais dans un bureau d'études d'architecte. Je continuais à peindre à mes moments perdus. Puis en 1997 j'ai déménagé à l'île d'Yeu avec ma famille. Ce « changement d'air » a été le déclic pour le départ de ma carrière d'artiste. L'île d'Yeu a été une excellente source d'inspiration pour l'alsacien d'origine que j'étais et m'a permis de réaliser et de vendre de nombreuses aquarelles. Parallèlement, en 1998 j'ai été contacté par Hachette Collections pour collaborer à la réalisation d'une série hebdomadaire « Réussir ses Aquarelles » qui plus tard se transformera en un livre « Méthode pour l'Aquarelle ».



THÉO, QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Très jeune j'ai aimé le dessin et la peinture. Tout naturellement je me suis orienté vers une filière où le dessin avait une grande importance et j'ai obtenu un brevet de technicien « collaborateur d'architecte ». Puis je suis entré aux Arts Déco de Strasbourg où mes maîtres furent Camille Hirtz et Camille Claus, ce dernier ayant été mon professeur jusqu'à l'obtention de mon diplôme. Parallèlement j'ai réussi le diplôme National de l'École des Beaux-Arts. Par la suite j'ai essayé de continuer le cycle des Arts Déco dans le

QUEL EST VOTRE DOMAINE DE PRÉDILECTION ?

Je réalise essentiellement des aquarelles avec pour sujets favoris à l'heure actuelle les paysages et les maisons alsaciennes. Je recherche avant tout une construction solide dans le dessin et j'aime l'aquarelle pour sa spontanéité, sa légèreté et sa luminosité.

ET MAINTENANT VOUS ÊTES « PROFESSEUR DE DESSIN » ?

Dans le début de années 1990 j'avais déjà donné des cours de peinture à Mundolsheim. En 2000 à mon retour en Alsace, Marguerite Jacob de Lampertheim (une de mes plus anciennes élèves) me contacta pour me demander de reprendre les cours. En 2002, la Municipalité de Lampertheim a décidé de créer un atelier de peinture sous l'égide de M. Gilbert Jenner. Suite à la disparition de celui-ci, la mairie m'a contacté pour me proposer de poursuivre son travail et depuis tous les lundis soirs de 19 à 22 heures un groupe d'une douzaine de peintres-amateurs, qui s'est surnommé « La Bande à Théo », s'initie aux joies de l'aquarelle, du pastel où de la peinture à l'huile. La commune de Vendenheim a emboîté le pas et depuis les lundis, mardis et mercredis je partage mon temps entre ces 3 communes.

Au nom des participants de ces ateliers de peinture je ne pense pas trop m'avancer en vous disant « Merci Théo », pour votre patience et votre gentillesse car vous êtes toujours un critique « positif », des œuvres de vos élèves ! Les « c'est pas mal », « je trouve cela intéressant » « il y a quelque chose » « ce n'est pas inintéressant », contribuent à générer une ambiance propice à la création... – n'ayons pas peur des mots – d'œuvres d'art ! ■

Sylvie Schleret

DÉCISIONS MUNICIPALES

21 JUILLET 2005

- Réhabilitation de la salle polyvalente avec adjonction de nouveaux volumes : attribution de 17 lots pour un montant de 1 670 230 € HT et déclaration de 3 lots infructueux qui feront l'objet d'un nouvel appel d'offres ouvert.
- La CUS procédant à la réfection complète de la voirie rue Étroite au premier semestre 2006 (le SDEA effectuera au préalable et à sa charge la rénovation du réseau AEP), le conseil municipal décide la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux aériens dans la rue Étroite sous réserve de l'attribution de la subvention « qualité environnement » pour le réseau électrique et téléphonique (le réseau câblé restant à la charge de la commune).

Coût estimé de la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux aériens (électricité, téléphone et câble) = 191 810,48 € HT.

- Location de la chasse communale et intercommunale pour la période du 2 février 2006 au 1er février 2015 : désignation de M. Jean-Paul Bilger et Mme Annick Poinson en qualité de délégués du Conseil Municipal pour siéger à la commission consultative communale et intercommunale de la chasse / décision de consulter, par écrit, les différents propriétaires pour l'affectation du produit de la chasse.

- Remise de loyer pour l'année 2005 et 2006 concernant le bail entre la commune de Lampertheim et le « Tennis club de Lampertheim » durant les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.
- Admission en non-valeur de titres de recette pour un montant de 338,56 €.

26 SEPTEMBRE 2005

- Chasse communale : plus de 2/3 des propriétaires (378 sur 523) représentant plus de 2/3 de la surface (439,05 ha sur 523,83 ha) se sont prononcés pour l'abandon au profit de la commune du produit de la chasse. M. Charles Mischler, locataire sortant ayant fait valoir son droit de priorité, se voit attribuer le lot unique de chasse communale de Lampertheim par convention de gré à gré au prix de 150 € qui seront affectés à une dépense d'intérêt collectif local.
- Chasse intercommunale : réservation du lot de chasse de 125 ha situé sur le ban de la commune de Vendenheim afin de constituer un lot de chasse intercommunal avec Geudertheim, Mundolsheim et Vendenheim.
- Souscription d'un contrat d'assurance pour le personnel communal de Lampertheim auprès de la CNP Assurances

pour l'année 2006 (agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC).

- Création d'un poste d'agent du patrimoine de 2^e classe à temps complet pour la bibliothèque de Lampertheim et mise en place du régime indemnitaire pour ce poste.
- Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de Lampertheim afin de permettre l'extension vers le sud de la zone d'activités située à l'Est du ban communal.
- Constitution de servitudes avec l'Electricité de Strasbourg pour le libre passage de câbles souterrains et la mise en place d'un poste de transformation, à travers les parcelles cadastrées Section 29 Parcelles 310, 311, 312, 313, 601, pour une indemnité forfaitaire de 1 (un) euro.
- Droit de place à acquitter par les forains pour le messti de 2005 = 1 078 €.
- Versement d'une subvention de 300 € au collège Paul-Emile Victor de Mundolsheim pour la création du foyer des élèves.
- Réalisation de travaux de mise en conformité des installations électriques dans les bâtiments culturels, culturels, sportifs et socio-éducatifs pour un montant total de 4 324,74 € HT subventionnés par le Conseil Général.
- Un cadeau sera offert à Mme Yvette Goetz à l'occasion de son départ à la retraite.
- Composition des commissions communales : Commission fleurissement, espaces verts, cimetière : Mme Christiane Heintz est remplacée par Mme Martine Bauer.
- Commission des affaires culturelles : M. Pierre Jost intègre l'actuelle commission.
- Avis favorable sur le projet de délibération qui sera soumis au Conseil de Communauté concernant des « acquisitions de terrains à incorporer dans la voirie publique communautaire dans différentes communes de la CUS ».

7 NOVEMBRE 2005

- Création de deux logements aidés dans le bâtiment sis 1, rue de Mundolsheim, appartenant à la Commune de Lampertheim, par HABITAT DU FONCTIONNAIRE dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans et rémunéré à l'Euro symbolique. Cette réhabilitation (T4 triplex + T2 triplex) avec mise à disposition d'un bien à un bailleur social afin d'y créer des logements aidés sera subventionnée par le Conseil Général et le Conseil Régional.
- Aménagement d'un parking public rue du Stade pour un montant total de 532 605 € HT.
- Approbation du périmètre (surface d'environ 620 ha) de la chasse intercommunale de Vendenheim, Lampertheim, Mundolsheim et Geudertheim se situant sur le ban communal de Vendenheim.
- Attribution d'une bourse de stage de 450 € à Mlle Maud MORIAME pour ses interventions musicales dans les écoles de Lampertheim en 2004 et 2005.
- Approbation du transfert de compétence de l'assainissement non collectif des communes à la CUS à compter du 1^{er} janvier 2006.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE

LAMPERTHEIM – VILLAGE
MERCREDI 18 JANVIER
MERCREDI 22 MARS
MERCREDI 24 MAI
MERCREDI 19 JUILLET

LAMPERTHEIM – GARE
MERCREDI 4 JANVIER
MERCREDI 8 MARS
JEUDI 4 MAI
MERCREDI 5 JUILLET

DÉCHETTERIE VERTE (COLLECTE DES VÉGÉTAUX)

PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE
HORAIRES : DE 14h à 19h DU LUNDI AU VENDREDI
DE 10h A 17h LE SAMEDI

VENDREDI 21 AVRIL
SAMEDI 20 MAI
MERCREDI 21 JUIN
VENDREDI 21 JUILLET

VIE LOCALE — 27

« DÉCHETS-TRI » MOBILES POINT BLEU

HORAIRES : DE 11h à 19h DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 9h à 17h LE SAMEDI

LAMPERTHEIM, SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 7 JANVIER
LUNDI 6 FÉVRIER
MERCREDI 8 MARS
SAMEDI 8 AVRIL
MARDI 9 MAI
MERCREDI 7 JUIN
SAMEDI 8 JUILLET

MUNDOLSHEIM, ATELIERS MUNICIPAUX, RUE DES FLORALIES

MERCREDI 18 JANVIER
SAMEDI 18 FÉVRIER
LUNDI 20 MARS
MERCREDI 19 AVRIL
SAMEDI 20 MAI
LUNDI 19 JUIN
MERCREDI 19 JUILLET

VENDENHEIM, TERRAIN DU WALDECK

LUNDI 23 JANVIER
MERCREDI 22 FÉVRIER
SAMEDI 25 MARS
LUNDI 24 AVRIL
MERCREDI 24 MAI
SAMEDI 24 JUIN
LUNDI 24 JUILLET



Françoise Colobert-Leuenberger

« Exercer une profession, élever ses enfants et s'impliquer artistiquement n'est pas chose facile, mais un fort désir de peindre m'a conduit à m'inscrire en septembre 2003 au cours de peinture proposé par Théo à Lampertheim. Ce cours sans sujet imposé m'a permis d'acquérir des techniques de peinture, d'obtention des couleurs, d'utilisation de textures diverses et de mise en valeur des motifs souhaités. Je l'ai suivi pendant deux ans m'initiant à la peinture acrylique et depuis septembre 2005 je découvre la souplesse et les innombrables possibilités données par la peinture à l'huile. Mon attirance va vers la peinture abstraite plutôt colorée laissant libre cours à l'imagination. »